

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
23 mai 2000

Original: français

**Lettre datée du 18 mai, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la République démocratique du Congo
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de me référer à notre lettre du 18 mai 2000 (S/2000/453) relative à l'assassinat le dimanche 14 mai 2000 de paisibles villageois congolais de la localité de Katogota dans la province du Sud-Kivu par les troupes de l'armée régulière du Rwanda, et vous informer que, selon des sources concordantes, le bilan de ce nouveau massacre est nettement plus lourd que celui dénoncé dans notre lettre précitée.

Mon gouvernement demande instamment au Conseil de sécurité :

1. La condamnation du Rwanda, responsable de ce nouveau massacre;
2. Une enquête pour établir les faits et entamer des poursuites judiciaires à l'encontre des responsables de ce crime;
3. Le retrait immédiat et inconditionnel des troupes rwandaises du territoire de la République démocratique du Congo;
4. Le déploiement dans les plus brefs délais de la Mission d'observation des Nations Unies au Congo afin de créer des conditions propices au rétablissement d'un climat de paix et de sérénité dans la sous-région des Grands Lacs en général et en République démocratique du Congo en particulier.

Mon gouvernement invite les Nations Unies et la communauté internationale à l'aider à libérer le peuple congolais des provinces orientales qui continuent de plier sous le joug de l'occupation de mon pays par les troupes du Rwanda et de l'Ouganda.

Je vous prie de bien vouloir faire circuler la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) André **Mwamba Kapanga**